

QUATRE ANS ET... 180 SECONDES POUR UNE THÈSE

Publié le 26 septembre 2014



La première finale internationale de l'opération "Ma thèse en 180 secondes" vient de se dérouler au Canada. Douze chercheurs issus de quatre pays francophones (Belgique, France, Maroc et Canada) y ont présenté en trois minutes chacun le cœur de leurs travaux.

[La lauréate "internationale" est française.](#) Noémie Mermet (Université d'Auvergne), petite fille d'un biologiste, s'intéresse au fonctionnement et surtout au dysfonctionnement de notre cerveau. Les trois chercheurs belges qui ont participé à cette finale n'ont malheureusement pas retenu l'attention du jury.

« L'intérêt de cette opération ne réside pas tellement dans son aspect compétitif », estime le Pr Eric Pirard, de l'Université de Liège (ULg). L'ingénieur, qui est également responsable du Conseil du doctorat à l'ULg, était président l'an dernier et encore cette année-ci du jury belge de ["Ma thèse en 180 secondes"](#).

« La philosophie de ce concours est bien entendu de créer une certaine émulation », reprend-il. « Mais celle-ci ne doit pas se résumer à un simple esprit de compétition. Ce que nous souhaitons avant tout, c'est aider les futurs docteurs à développer diverses compétences transversales. Dans le cas présent, c'est clairement des compétences de vulgarisation de leurs travaux et de communication orale qui sont en jeu ».

Une initiative australienne

Le concept du concours est simple. Chaque candidat, chercheur doctorant, doit présenter en trois minutes un exposé de vulgarisation à la fois clair, concis et convaincant de sa thèse. Cette initiative anglo-saxonne a vu le jour en Australie, en 2008.

L'opération s'est francisée après son passage au Québec en 2012. L'an dernier, l'Université de Liège a organisé le premier concours du genre en Belgique. Cette année, elle était aux commandes de la seconde édition belge, laquelle a impliqué quasi toutes les universités francophones du pays.

La finale interuniversitaire belge, organisée le 22 mai dernier a donné lieu à [l'enregistrement des prestations des candidats](#). Celles-ci sont visibles sur le site du concours.

L'ULB, L'UCL et l'UNamur à Montréal

Les trois finalistes belges qui ont participé à la finale canadienne sont issus de trois universités distinctes et s'intéressent à trois thématiques elles aussi très diverses.

Yasmina Serroukh (ULB, Faculté de Médecine), étudie une catégorie particulière de globules blancs, [les lymphocytes T4](#) qui acquièrent la faculté de tuer des cellules anormales, cancéreuses ou infectées par des virus. Elle cherche à découvrir les gènes impliqués dans l'acquisition de cette fonction.

Edwine Goldoni, de l'Institut de recherche en sciences psychologiques de l'UCL, s'intéresse au « [bénévolat à l'épreuve de la professionnalisation des entreprises](#) ». Elle mène une analyse psychosociale du rôle de la professionnalisation des entreprises sociales dans les relations entre bénévoles et salariés et leurs conséquences au travail.

François Claine, de l'UNamur (Département de Médecine Vétérinaire), concentre ses efforts sur [le virus de Schmallemberg](#). Apparu en 2011 sur le continent européen, ce virus s'est rapidement fait connaître au travers des graves malformations congénitales qu'il engendre chez les nouveau-nés des ruminants. Les objectifs de sa thèse sont multiples: décrire ce pathogène émergent et les conséquences de l'infection dans l'espèce ovine, caractériser sa circulation au sein des troupeaux et participer à l'accroissement des connaissances permettant l'élaboration de stratégies de lutte contre ce virus.

Un concours... pas une défense de thèse !

« Attention toutefois, à ne pas mélanger les objectifs de ce genre de concours et ceux qui sous-tendent une thèse de doctorat », précise encore le Pr Pirard. « Depuis la réforme de Bologne, les universités proposent à leurs futurs docteurs de développer des compétences complémentaires à

celles strictement nécessaires à leurs travaux scientifiques. Ces compétences transversales peuvent prendre la forme de cours de langues, d'ouvertures sur le monde socio-économique, de formation à la communication « non-scientifique » de leurs objectifs de recherche. Le concours « Ma thèse en 180 secondes » permet de mettre en pratique certaines de ces compétences complémentaires. Mais il n'est en aucun cas un exercice de « défense de thèse » ! Ne mélangeons pas tout. »

Dans ce contexte d'acquisition et de mise en pratique de compétences transversales, cette opération souffre cependant de certains biais. Tous les doctorants ne sont pas égaux face à une présentation orale de leurs travaux en 180 secondes. Le jury belge, cette année, en était conscient. Dans ses évaluations, une case spécifique liée à la difficulté de vulgariser certaines matières très complexes ou techniques (comme certains concepts mathématiques par exemple) avait été ajoutée à la grille d'évaluation. Cela ne refroidit cependant pas les organisateurs du concours. L'édition belge 2015 est déjà en préparation.

Noémie Mermet et l'allodynie

La lauréate internationale 2014, Noémie Mermet (Université d'Auvergne), est en première année de thèse. Elle s'intéresse aux mécanismes de la douleur chronique. Plus particulièrement à un symptôme douloureux très particulier : l'allodynie. Ce symptôme se traduit par le ressenti d'une douleur très intense suite à une stimulation tactile normalement non douloureuse. Son objectif est de comprendre comment tout ceci fonctionne en plongeant très profondément dans notre système nerveux central, à la surface des neurones. Découvrez ici sa prestation lors des [sélections régionales en France](#).